

Vie Projet de

communale Ville CommerceMobilitéSécuritéEnvironnementUrbanismeTravauxPropretéEmploiLogementQuartierSportsJeunesseSocialCulture

Etat

EnseignementTourismecivil InternationalFinances

Communiqué Collège du 18/04/2014



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 18 avril 2014

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 18 avril 2014, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- C'est désormais certain, le Royal Football Club Liégeois rejoint Rocourt
- Les 24,25,26 avril 2014, Liège s'associe au Salon autonomies

C'est désormais certain, le Royal Football Club Liégeois rejoint Rocourt.

Le Collège communal de la Ville de Liège, représenté par le Bourgmestre Willy Demeyer, le Premier échevin Michel Firket et l'Echevin des Travaux Roland Léonard, a pris deux décisions ce jour, à soumettre au Conseil communal de ce 28 avril prochain :

- Il a d'une part a dopté le projet de bail emphytéotique par lequel la Ville de Liège cède à la société en formation « Stade de Rocourt » une partie des terrains sis rue de la Tonne pour permettre au RFCL de construire le stade destiné à l'équipe première.
- Le Collège a par ailleurs validé l'avant-projet de réalisation de nouvelles infrastructures destinées à accueillir l'école des jeunes du Royal Football Club Liégeois. Le dossier est désormais fin prêt pour être envoyé à la Région wallonne (Infrasport).

Ces décisions pour le retour du RFCL à Rocourt, sa localisation historique, interviennent vingt ans après la fermeture du Stade Vélodrome, en 1994.



© Thierry Biron Architecte SPRL / Bureau d'Architectes sAmH s.a./Bureau d'études l'Equerre SCRL)

La Ville de Liège a acquis les terrains de l'ancienne caserne de la rue de la Tonne en date du 24 janvier 2014.

Cette acquisition permet à la Ville de concrétiser l'engagement pris à l'égard du RFCL, à savoir la mise à disposition de deux hectares permettant au club d'ériger un nouveau stade pour accueillir les rencontres de l'équipe première. De commun accord, la Ville et le club ont convenu que, si dans les cinq ans, le stade ne devait voir le jour, le terrain reviendrait alors à la Ville.

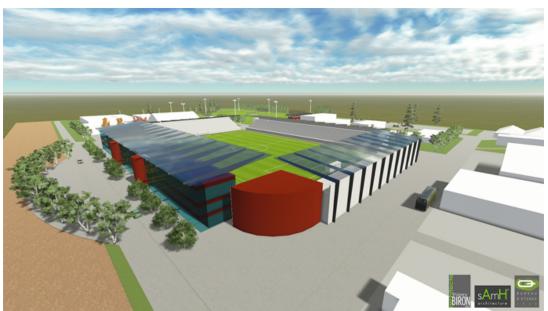
Par ailleurs, sur des parcelles adjacentes à celles qui devraient accueillir le nouveau stade, la Ville a décidé d'investir dans des infrastructures sportives pour permettre au RFCL de regrouper l'ensemble des activités de son école de jeunes.

Le « Matricule 4 » a toujours pu, malgré de nombreux déménagements, conserver son rôle social et

pédagogique, avec la présence d'un grand nombre de jeunes au sein de pas moins de 29 équipes d'âge, fers de lance d'une école de jeunes réputée. C'est dans ce cadre que le Collège communal a marqué son accord sur l'avant-projet d'aménagements de l'école de jeunes du RFCL.

Ceux-ci porteront sur:

- La réalisation de trois terrains de football en gazon synthétique avec éclairage;
- L'aménagement des abords et la sécurisation du site;
- La rénovation de vestiaires existants.



© Thierry Biron Architecte SPRL / Bureau d'Architectes sAmH s.a./Bureau d'études l'Equerre SCRL)

Cet avant-projet a été réalisé par l'association momentanée «L'Equerre SCRL et Thierry Biron architecte SCRL». Le budget estimé pour la réalisation de ces aménagements est de 1,8 millions d'euros.

Cette étape est nécessaire pour permettre à la Ville de soumettre une demande de subsides à la Région wallonne (Infrasport), dont l'intervention peut couvrir jusqu'à 75% du montant des travaux, le reste étant à charge de la Ville de Liège. D'ores et déjà, la Ville a inscrit sa participation budgétaire (500.000 €) au budget 2014. Dans une deuxième phase, un 4e terrain d'entraînement, une tribune et une zone d'échauffement seront réalisés.

La Ville de Liège tient à cet égard à souligner et se réjouir de l'appui que le Ministre wallon des Sports apporte au dossier.

Les travaux d'aménagement de l'école de jeunes sont programmés pour débuter au Printemps 2015.



© Thierry Biron Architecte SPRL / Bureau d'Architectes sAmH s.a./Bureau d'études l'Equerre SCRL)



M. André Schroyen, Echevin de l'Environnement et de la Vie sociale, a présenté au Collège une communication relative au salon autonomies qui fête cette année sa 7e édition.

Salon qui offre à chacun des solutions pour une vie épanouie à tout âge et auquel la Ville de Liège s'associe depuis sa création.

LE SALON DIFFERENT

Du 24 au 26 avril 2014, 150 exposants, ses conférences, ses démonstrations sportives, ses parcours de mise en situation, ses expositions... feront à nouveau d'autonomies LE rendez-vous des solutions pour une vie autonome à tout âge.

Les personnes en perte d'autonomie représentent aujourd'hui plus de 30% de notre population!

Dans ce contexte, la 7e édition d'autonomies s'annonce plus que jamais comme le rendez- vous de toutes les découvertes et de tous les contacts, qu'ils soient privés ou professionnels.

Organisé tous les deux ans depuis 2002, autonomies a connu une évolution exceptionnelle!

Pour la personne handicapée, sa famille, son entourage et les professionnels du secteur... autonomies est devenu aujourd'hui l'événement de référence.



Unique en Belgique francophone, plus de 6.000 visiteurs y sont attendus!

De plus en plus, le salon confirme aussi son rayonnement national voire international : parmi les 160 sociétés et associations mobilisées en 2014, plus d'une vingtaine viennent de France, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne et même du Maroc!

Un des atouts d'autonomies, c'est de conjuguer les meilleurs produits et services avec tout le dynamisme et la richesse du monde associatif! Autonomies associe aussi l'information (conférences, expositions...) et l'animation (spectacles, démonstrations...), dans un vaste programme et pour tous les publics.

En un seul rendez-vous, tous les thèmes sont abordés : tourisme et loisirs adaptés, enseignement, formation et emploi, jouets pour tous, culture, accessibilité, logement, transports, accompagnement, aides techniques, maintien à domicile, développement personnel, mieux-être... sans oublier «Cap Handisport!»

Pour plus de renseignements : A.s.b.l. Singulier Pluriel : 404/225 20 05 - 4 www.autonomies.be

